



Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Séance plénière du 22 janvier 2025

Déclaration liminaire

Madame la Directrice, Monsieur le Sous-Directeur, mesdames et messieurs de la Direction générale des collectivités locales,

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les représentants des collectivités locales,

Cher-es camarades des organisations syndicales,

Permettez-moi, au nom de la CGT, de vous adresser tous nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui s'ouvre, pour vous, vos proches, ainsi que pour toutes celles et ceux qui comptent dans vos vies.

Comme il est d'usage en début d'année, la CGT souhaite également ses meilleurs vœux à l'ensemble des agent-es public-ques qui assurent au quotidien l'exercice des missions dans l'intérêt des usager-es qui sont en droit d'attendre le meilleur de chacune et chacun d'entre nous.

En ce début d'année, la CGT souhaite formuler à son tour plusieurs vœux après avoir été très attentive aux allocutions du président LAURENT et des ministres, en particulier celle de Laurent MARCANGELI lors de la cérémonie des vœux du CSFPT.

La CGT souhaite donc, dans un premier temps, que le gouvernement puisse donner davantage de moyens financiers aux collectivités locales en permettant le versement de nouvelles recettes fiscales que pourraient payer les acteurs économiques, afin que leur participation aux financements des services publics puisse être à la hauteur des enjeux de la période ainsi que de leurs attentes. La CGT réitère le fait que, ces dernières années, de larges cadeaux fiscaux à la hauteur de 180 milliards d'euros ont été faits aux entreprises, réduisant de fait leur participation financière au mode de financement des services publics à l'encontre de l'intérêt collectif, alors que le grand patronat, lui, ne s'est jamais aussi bien porté en versant 97,1 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires l'an dernier ! Dans la même période, la fortune des 500 familles les plus riches de France progresse de manière ostentatoire pour atteindre 1 228 milliards d'euros, soit + 9 % par rapport à 2023.

De l'argent, les collectivités vont grandement en avoir besoin, surtout si notre ministre, qui nous aime, nous le démontre en révisant les grilles indiciaires et surtout en augmentant enfin le point d'indice à la hauteur qui devrait être la sienne, selon la CGT, à hauteur de 6 euros, pour permettre aux agent-es de vivre dignement de leur traitement.

Nous avons bien reçu le message du ministre qui s'est dit attentif aux agent-es public-ques et à leur bien-être car il a compris, contrairement à son prédécesseur, dont nous n'avons pas envie de prononcer le nom tellement il aura marqué notre ministère par son incompétence, que sans le concours des agent-es aucun service public ne peut répondre aux attentes des populations. La CGT formulera son deuxième vœu par le rétablissement de la GIPA, l'un des derniers remparts permettant de compenser une partie des pertes de pouvoir d'achat induites par le gel du point et l'augmentation de l'inflation.

Le ministre se donne trois priorités, dont celle du rétablissement de l'attractivité de la fonction publique, au moment où nos collectivités peinent à recruter. Nous prenons donc le ministre au mot en formulant notre troisième vœu, la confirmation de l'abandon des mesures visant à instaurer deux jours de carence et un abaissement de 10 % de rémunération sur les trois premiers mois d'arrêt maladie, et de résorber la pénurie de médecins du travail. Il est temps que les agent-es de la fonction publique soient valorisé-es et que la stigmatisation dont elles-ils ont été victimes ces derniers mois s'arrête pour de bon. Si l'on veut que les agent-es puissent assurer leurs missions, il revient au gouvernement de donner les moyens financiers aux collectivités locales pour qu'elles puissent organiser les missions de services publics qui leur incombent dans le respect de leur personnel. C'est-à-dire en arrêtant d'augmenter de façon schizophrène la prescription du travail pour répondre aux exigences de maîtrise des effectifs et donc des budgets car la conséquence se traduit par le développement des risques psycho-sociaux et l'accroissement des accidents de service. De plus, après cinq ans de mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, nous ne pouvons que constater ses effets néfastes sur le fonctionnement du service public, sur son attractivité et sur le mode de financement de notre caisse de retraite, il est donc temps de l'abroger !

Rétablir l'attractivité passe de sans contour par la transcription de l'accord en prévoyance de juillet 2023 et donc par une augmentation significative des prises en charge employeurs sur la protection sociale complémentaire, car là encore, si l'on veut avoir des agent-es pour répondre aux besoins des populations, celles-ci doivent pouvoir compter sur elles et eux en bonne santé. Nous formulons notre quatrième vœu, celui de voir cet accord enfin traduit par des textes réglementaires qui étendront ses bienfaits sur l'ensemble des collectivités locales.

J'achèverai la présentation de nos vœux par celui qui est toujours d'actualité, l'abrogation de la réforme des retraites. Malgré le discours de politique générale du premier ministre, la CGT réaffirme avec force son souhait que cette réforme injuste et impopulaire ne soit plus appliquée. La CGT rappelle que cette réforme a conduit des centaines de milliers de Français à exprimer leur opposition dans la rue, que cette réforme n'a fait l'objet d'aucune négociation avec les partenaires sociaux, que cette réforme n'a même pas fait l'objet d'un débat dans les chambres parlementaires, que celle-ci est passée en force par 49-3. La CGT est porteuse d'une autre réforme des retraites, plus juste, plus solidaire et garante du système par répartition.

Nous souhaitons, vous l'aurez compris, que cette année 2025 ouvre de nouvelles perspectives pour la fonction publique et que celles-ci soient porteuses de progrès sociaux et d'espérance.

« Le progrès est impossible sans changements, et ceux qui ne peuvent jamais changer d'avis ne peuvent ni changer le monde ni se changer soi-même. » Bernard SHAW